

Interpellatie van de heer Jef Van Damme

tot mevrouw Evelyne Huytebroeck, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Leefmilieu, Energie en Waterbeleid, Stadsvernieuwing, Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp en Huisvesting,

betreffende "de gevolgen van het nieuwe spreidingsplan van de vliegroutes".

De voorzitter.- De heer Van Damme heeft het woord.

De heer Jef Van Damme.- Het gaat om een groot en belangrijk dossier dat regelmatig terugkomt. Ik krijg graag een algemene stand van zaken. Als startpunt neem ik het spreidingsplan dat toenmalig staatssecretaris Etienne Schouppe begin 2010 aankondigde als een akkoord binnen de federale regering.

Er was daar toen heel wat commotie over. De essentie van het akkoord was dat een aantal routes verlegd en vooral geconcentreerd worden boven het kanaal. De toenmalige staatssecretaris deed toen de slecht gekozen uitspraak dat er over de kanaalroute maar weinig mensen wonen en dat terwijl er honderd- tot tweehonderdduizend mensen in de kanaalzone wonen.

De federale regering is kort na het akkoord over het spreidingsplan gevallen. Voor mij is het nog altijd niet duidelijk wat er gebeurd is met de uitvoering van het plan. Wat is het standpunt van de nieuwe regering? In hoeverre is het spreidingsplan van de vorige staatssecretaris operationeel? Wat is de stand van zaken op het terrein?

Verder is er discussie over de juridische mallempelen. Er werden heel wat boetes opgelegd, die voor een stuk geïnd zijn en voor een stuk niet. Het gaat om 527 boetes, goed voor 11 miljoen euro, waarvan er 109 betaald zijn.

Daarbij werd ook een beroepsprocedure ingespannen waarbij het Europees Hof van Justitie een belangrijke en positieve uitspraak over de Brusselse regelgeving heeft gedaan. Het stelde dat Brussel gelijk heeft en de boetes wel degelijk kan innen. Blijkbaar is de procedure daarmee nog niet

gedaan. Ook de Raad van State moet nog een uitspraak doen op basis van dat Europese arrest. U verwachtte die tegen eind 2011 of begin 2012.

Omdat het nog altijd vrij stil is, veronderstel ik dat er nog altijd geen definitieve uitspraak viel. Wat vindt u van die juridische procedures? Wat is het standpunt van de regering over die procedures en over de uitvoering en eventuele aanpassing van het plan-Schoupe?

M. le président.- La parole est à Mme Ozdemir.

Mme Mahinur Ozdemir.- Il y a quelques mois, j'ai eu l'occasion de vous interpellier au sujet de cette problématique qui retient particulièrement notre attention, tant en ce qui concerne la sécurité qu'au niveau des nuisances sonores engendrées par le survol de Bruxelles.

Récemment, vous avez déclaré que les amendes impayées par les compagnies aériennes et concernant lesquelles la Région a obtenu gain de cause allaient faire l'objet d'une évaluation, afin de faire le tri entre celles qui concernent les faits prescrits et les autres.

J'aurais souhaité connaître l'état d'avancement de cette évaluation et savoir si un calendrier était établi quant à la perception de ces amendes.

M. le président.- La parole est à Mme Huytebroeck.

Mme Evelyne Huytebroeck, ministre.- Les décisions prises par le gouvernement fédéral le 26 février 2010, qui portaient sur les routes aériennes et les normes de vent, n'ont jamais été appliquées. À ma connaissance, aucune route aérienne n'a été modifiée, ni aucune norme de vent. Le secrétaire d'État à la mobilité de l'époque, M. Schoupe, n'a jamais donné suite aux demandes réitérées du gouvernement bruxellois d'être consulté dans la mise en œuvre de ces mesures.

(poursuivant en néerlandais)

Er kon dus geen enkele evaluatie van de geluidsimpact van die nieuwe vliegroutes gemaakt worden. Daarom heeft Leefmilieu Brussel een simulatie gerealiseerd. Die wijst helaas op een dreigende toename van het aantal personen dat aan het vliegtuiglawaai wordt blootgesteld.

(verder in het Frans)

Cela s'expliquerait notamment par l'augmentation de l'altitude du virage à gauche des routes vers Huldenberg au départ de la piste 25 droite et de la concentration de plusieurs routes sur la zone densément peuplée du canal.

Ainsi, l'augmentation du nombre de personnes exposées serait de 31,7% la nuit (entre 23h et 7h), 18,4% la journée (7h-19h), et de 24,4% en soirée (19h-23h). Je précise toutefois que cette simulation est encore approximative puisque le tracé exact des routes n'est pas encore connu.

(poursuivant en néerlandais)

Onder meer daardoor heeft de Brusselse regering in een advies, dat op 16 juli 2010 is goedgekeurd en op 20 juli 2010 aan toenmalig staatssecretaris Schouppe is meegedeeld, gevraagd om een gedetailleerd milieueffectenrapport van die nieuwe vliegroutes te maken.

(verder in het Frans)

Dans la mesure où le nouvel accord de gouvernement fédéral prévoit la mise en œuvre des nouvelles routes aériennes et des normes de vent, il s'agit d'une demande que je ne manquerai pas de réitérer au nouveau secrétaire d'État à la mobilité, M. Melchior Wathelet.

Au mois de décembre, j'ai eu l'occasion de lui signaler mes inquiétudes à ce sujet. J'ai insisté sur trois problèmes : la concentration de plusieurs routes sur le canal, qui est problématique tant que des quotas de bruit plus stricts ne sont pas définis, que la nuit opérationnelle n'est pas étendue jusqu'à 7h du matin et que le nombre de mouvements annuels autorisés à Brussels Airport n'est pas plafonné ;

l'augmentation de l'altitude de virage à gauche de 1.700 à 2.200 pieds des routes au départ de la piste 25 droite, qui risque de provoquer une augmentation du nombre de personnes survolées ; le maintien de la route Denut, mise en place du temps de M. Anciaux, qui survole les quartiers densément peuplés de Laeken et Neder-over-Heembeek et qui représente 17,7% des infractions aux normes de bruit bruxelloises.

Nous avons également eu l'occasion d'en parler avec son collaborateur, bien au fait de la situation.

(poursuivant en néerlandais)

Het federale regeerakkoord voorziet ook dat er onderhandeld wordt over een samenwerkingsakkoord met het Brussels Hoofdstedelijk Gewest betreffende de geluidsnormen. Ik heb staatssecretaris Melchior Wathelet erop gewezen dat de Brusselse regering wenst dat het luchthavenlawaai met dit samenwerkingsakkoord op een gecoördineerde wijze kan beheerd worden. Dat moet in het bijzonder gebeuren door de invoering van ruimtelijke ordeningsmaatregelen en door het isoleren van de woningen in de meest getroffen gebieden.

(verder in het Frans)

Je terminerai par vos questions relatives aux routes qui traversent le centre de la Région bruxelloise. Au total, sept routes sont concernées : la route du canal et la route Chabert, mais aussi d'autres qui suivent une trajectoire commune au-dessus du centre de la Région bruxelloise et se dispersent ensuite vers différentes balises situées au sud-est. Ce sont ces routes, dites Delta, que le plan Schouppe prévoit de remplacer par la route du canal.

La route Chabert est utilisée uniquement pendant les week-ends, de 6h à 23h ; la route du canal l'est de 23h à 6h, du lundi à 23h au samedi à 6h ; les routes Delta sont exploitées de 7h à 23h tous les jours de la semaine.

Globalement, les données de trafic montrent une augmentation du nombre de vols entre 2006 et 2011 sur ces trois trajectoires, passant de 5.972 à 6.319.

(poursuivant en néerlandais)

De Chabertroute wordt vandaag vaker gebruikt dan in 2006, de Kanaalroute minder en de Deltaroutes evenzeer. Er zijn dus minder nachtvluchten, maar de gevolgen van die vermindering worden gecompenseerd door de stijging van het aantal vluchten op de Chabertroute, die vanaf zes uur 's morgens wordt gebruikt.

(verder in het Frans)

Répondre à votre question sur la largeur des couloirs aériens n'est pas simple, puisque la trajectoire des avions s'élargit naturellement à mesure que l'on s'éloigne de l'aéroport. En outre, il est connu que les avions ne suivent pas toujours rigoureusement la trajectoire théorique, mais s'écartent plus ou moins de leur route. Ainsi, Bruxelles Environnement a examiné les tracés radars des différents avions et m'informe que : la route Chabert a une largeur comprise entre 700 mètres à son entrée dans la Région et 1.500 mètres à sa sortie ; la largeur de la route du canal va de 500 à 2.500 mètres ; la largeur des routes Delta va de 500 à 1.000 mètres et si l'on superpose ces trois routes, la largeur totale est comprise entre 1.000 et 4.200 mètres !

Enfin, si l'on isole les données du cadastre de bruit de l'année 2010 uniquement pour les routes qui traversent le centre de la Région, on constate qu'environ 14.750 personnes sont potentiellement exposées à un niveau de bruit dépassant l'indice de 55dBA et environ 18.900 personnes à un bruit supérieur à 45dBA uniquement la nuit (de 23h à 7h).

Les données sont toutefois plus inquiétantes le week-end, vu l'impact de la route Chabert, avec environ 83.500 personnes potentiellement exposées à un niveau de bruit dépassant l'indice de 55dBA et environ 148.000 personnes à un bruit supérieur à 45dBA entre 23h et 6h, principalement le matin.

(poursuivant en néerlandais)

Maar zoals de simulatie van Leefmilieu Brussel had aangetoond, zou de uitvoering van het plan-Schouppe nog eens leiden tot een toename van het aantal blootgestelde personen, namelijk met 22,4% procent op 24 uur en 31,7% 's nachts.

(verder in het Frans)

Cela illustre, une fois de plus, la nécessité de dégager une solution avec le gouvernement fédéral.

Vous l'aurez constaté, nous restons très vigilants et nos données sont régulièrement mises à jour. Notre cadastre bruxellois est donc parfaitement opérationnel.

Mme Ozdemir m'interroge sur la récupération des amendes impayées. Tous les dossiers ont été transmis au ministre des finances, M. Vanhengel, chargé de leur recouvrement. Mon cabinet a organisé une réunion avec le ministère des finances et les administrations concernées pour fixer la procédure.

Nous avons sélectionné 24 dossiers, représentant un total de 1,6 million d'euros, pour lesquels il a été proposé d'engager une procédure de recouvrement. Celle-ci consiste en une contrainte signifiée aux compagnies par courrier recommandé et qui exige le paiement dans les quinze jours. Faute de cela, le ministère peut envoyer un huissier qui exécutera la décision par la force en procédant à une saisie.

Rien n'empêche la Région bruxelloise de procéder au recouvrement des amendes, puisque cela a été validé par la Cour constitutionnelle en mars 2011.

Pour toute information complémentaire, je vous propose de vous adresser à M. Vanhengel, ministre chargé de ce dossier.

M. le président.- La parole est à M. Van Damme.

M. Jef Van Damme.- Ma question portait sur la décision de la Cour européenne de justice de donner raison à la Région. Comme il s'agit d'une question préjudicielle, vous attendez donc sans doute l'arrêt concret du Conseil d'État.

Mme Evelyne Huytebroeck, ministre.- Le Conseil d'État doit en effet encore trancher.

M. Jef Van Damme.- Comme vous aviez annoncé cet arrêt pour fin 2010-début 2011, cela devrait donc sans doute tomber incessamment.

Mme Evelyne Huytebroeck, ministre.- Je ne suis pas encore maître du Conseil d'État...

(Rires)

M. Jef Van Damme.- J'ai encore une remarque. Vous aviez annoncé que vous examineriez le plan Schouppe. Aujourd'hui, vous dites que son exécution serait problématique. Ainsi, vous défendrez l'intérêt des Bruxellois à ne pas le mettre en œuvre tel qu'il est proposé à l'heure actuelle.

Mme Evelyne Huytebroeck, ministre.- Quand ce plan est sorti, j'ai laissé le bénéfice du doute, car plusieurs points allaient dans un sens que je jugeais favorable. Par la suite, nous avons pratiqué quelques simulations qui ont pris un peu de temps.

Comme je vous l'ai expliqué, les simulations de Bruxelles Environnement me donnent tout de même quelques inquiétudes par rapport à certaines routes. J'ai exprimé ces inquiétudes à M. Wathelet en soulignant les trois problèmes les plus urgents qui apparaîtraient si l'on appliquait ce plan Schouppe.

M. Wathelet est maintenant au courant de ces questions. J'ose espérer qu'il tiendra compte des simulations que nous avons réalisées ainsi que des problèmes qui pourraient survenir.

M. Jef Van Damme.- J'ose espérer que vous allez défendre l'intérêt des Bruxellois qui seront davantage survolés si ce plan est exécuté, particulièrement les gens qui habitent le centre-ville.

Mme Evelyne Huytebroeck, ministre.- Je ne fais que cela depuis 1989, plus encore depuis 2004. Je vous signale que je défendrai tous les Bruxellois, quels qu'ils soient et peu importe leur quartier. Ce n'est pas toujours chose aisée.

M. Jef Van Damme.- Je vous le concède, mais vient toujours un moment où il faut choisir et j'espère que vous opterez pour la solution du moindre mal.

Mme Evelyne Huytebroeck, ministre.- En l'occurrence, il s'agit d'une question très rationnelle. Il convient d'établir des priorités et faire en sorte que les calculs permettent qu'il y ait le moins de bruit possible pour le maximum de personnes.

Cependant, la densité sera toujours très forte à Bruxelles et la situation est donc compliquée. Je ne voudrais pas qu'il y ait de combats entre quartiers, ce serait le pire cas de figure. Mais vous aurez remarqué que, dans les chiffres que je vous ai donnés, nous citons le nombre de personnes survolées, ce qui est important.

- L'incident est clos.